



**LABORATOIRE DE BIOLOGIE**

1 avenue de l'hôpital  
12027 Rodez cedex 09  
Tél : 05.65.55.26.20

**CONSENTEMENT ECLAIRE EN VUE D'UN EXAMEN GENETIQUE  
(décret n°2008-321 du 4 avril 2008)**

**(Document à conserver par le médecin prescripteur)**

- En vue d'étude moléculaire à partir d'ADN extrait du sang :
  - Pour confirmer ou infirmer le diagnostic d'une maladie génétique
  - Pour rechercher des facteurs de susceptibilité
  
- En vue d'étude chromosomique à partir d'un prélèvement de sang faisant appel à des techniques de cytogénétique et/ou de cytogénétique moléculaire

Je, soussigné (e) Mlle, Mme, M.....  
Adresse .....  
.....

Reconnais avoir reçu du Docteur.....  
les informations définies selon les articles R 1131-4 et R1131-5 du code de la santé publique

Il m'a informé sur les moyens de la détecter, sur l'intérêt d'une exploration du génome à des fins diagnostiques, de recherche, des résultats susceptibles d'être obtenu au cours de l'analyse, de leurs conséquences et des possibilités thérapeutiques.

Je consens au prélèvement des échantillons biologiques nécessaires à la réalisation de (des) examens(s) mentionné(s) ci dessus

Cet examen sera effectué dans un laboratoire autorisé, le résultat sera remis par le médecin qui me l'a prescrit dans le cadre d'une consultation individuelle

Fait à RODEZ le

Signature du patient adulte  
Ou du représentant légal de l'enfant mineur  
Ou du tuteur légal de l'adulte sous tutelle



**LABORATOIRE DE BIOLOGIE**

1 avenue de l'hôpital  
12027 Rodez cedex 09  
Tél : 05.65.55.26.20

**ATTESTATION DE CONSULTATION EN VUE D'UN EXAMEN GENETIQUE  
(décret n°2008-321 du 4 avril 2008)**

**(Document à adresser au laboratoire)**

Je soussigné, Docteur.....certifie avoir reçu en consultation ce jour :

Mlle , Mme, M .....

et avoir apporté les informations définies et recueilli le consentement éclairé dans les conditions

prévues par les articles R 1131-4 et R1131-5 du code de la santé publique

Fait à RODEZ le .....

Signature du médecin :